

MANITOU BF

Société Anonyme
430 rue de l'Aubinière
44150 ANCENIS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

RSM Ouest

213 route de Rennes
BP 60277
44702 ORVAULT Cedex
Membre de la CRCC de Rennes

Deloitte & Associés

1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN Cedex
Membre de la CRCC de Versailles

RSM Ouest
213 route de Rennes
BP 60277
44702 ORVAULT Cedex
Membre de la CRCC de Rennes

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN Cedex
Membre de la CRCC de Versailles

MANITOU BF

Société Anonyme
430 rue de l'Aubinière
44150 Ancenis

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Manitou BF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Manitou BF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Changement de méthodes et règles comptables » de l'annexe qui expose les modalités et les incidences de la première application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers et aux opérations de couverture.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour garanties et campagnes

(Voir note 11 de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de l'audit

La société comptabilise des provisions pour garanties et campagnes, destinées à couvrir, d'une part le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées, et d'autre part les coûts de remise à niveau du matériel vendu et du parc de machines concerné dans le cas de dysfonctionnements significatifs ou dangereux. Ces provisions, d'un montant global de 7,5 M€ au 31 décembre 2017, sont constituées au moment de la vente des machines aux réseaux ou à la clientèle finale pour les garanties, et au moment où le dysfonctionnement est identifié pour les campagnes de rappel. Le montant de la provision pour garantie couvre la provision contractuelle ainsi que son éventuelle extension. Ce montant est déterminé à partir de projections de données statistiques historiques. Le montant de la provision pour campagnes est déterminé sur la base du coût unitaire de remise à niveau du parc de machines concernées et sur une estimation du nombre de machines concernées

Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit dans les comptes annuels en raison de leur importance pour la compréhension des comptes, de la complexité des éléments entrant dans leur calcul et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.

Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation, et notamment ceux relatifs aux différents taux utilisés dans les estimations (taux de recours fournisseurs, taux de marge par famille de produits).

Nos travaux ont consisté également à :

- évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société,
- apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garanties,

- revoir sur une base de tests les calculs effectués,
- apprécier les jugements exercés par la direction et le caractère approprié des informations données dans la note 11 de l'annexe aux comptes annuels,
- comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Litige significatif - JCB

(Voir note « faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de l'audit

Manitou BF a été assignée en mai 2017 devant le Tribunal de grande instance de Paris par la société J.C. Bamford Excavators Limited pour contrefaçon de brevets, comme indiqué dans la note « faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels. Les demandes de JCB s'élèvent à 20 M€ à titre de provision pour le préjudice moral et commercial prétendument causé par Manitou BF.

La procédure au fond est en cours. La société Manitou BF considère, en concertation avec ses avocats, d'une part que les demandes sont infondées, et d'autre part que toute estimation financière du risque réellement encouru n'est pas déterminable compte tenu des éléments dont elle dispose et de l'avancement de la procédure. Au regard de ces éléments, aucune provision n'a été constituée dans les comptes annuels au titre de ces demandes. La société a néanmoins comptabilisé dans ses comptes 2017 les frais de procédure à venir estimés dans le cadre de ce litige.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en considération de son importance potentielle sur les comptes de la société et dans la mesure où l'estimation du risque encouru nécessite, à la clôture, une part importante de jugement liée à l'incertitude relative au dénouement de ce litige.

Réponse apportée lors de notre audit

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner les procédures mises en œuvre par la société afin d'estimer le risque lié à ce litige ;
- prendre connaissance de l'analyse du risque effectuée par la société, de la documentation correspondante et des consultations écrites des conseils externes ;
- analyser les échanges avec les avocats et examiner les documents relatifs à la procédure judiciaire en cours ;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour estimer le montant de la provision pour frais de procédures ;
- vérifier le caractère approprié des informations relatives à ce litige présentées en annexe aux comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nos mandats de commissaires aux comptes de la société MANITOU BF ont été renouvelés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin 2013.

Au 31 décembre 2017, les cabinets Deloitte & Associés et RSM Ouest étaient dans la 28^{ème} année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

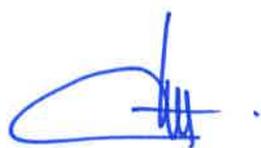
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Orvault et Saint-Herblain, le 3 avril 2018

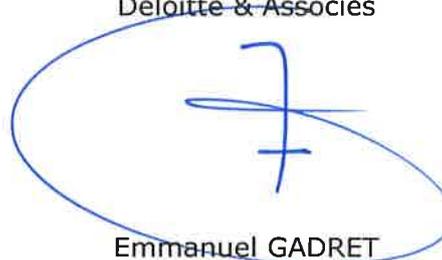
Les Commissaires aux Comptes

RSM Ouest



Jean-Michel PICAUD

Deloitte & Associés



Emmanuel GADRET

6.3. COMPTES SOCIAUX

6.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT

	en milliers d'euros	Notes	31.12.2016	31.12.2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :				
Ventes de marchandises			294 879	354 597
Production vendue (biens)			647 518	799 503
Production vendue (services)			8 207	10 695
Montant net du chiffre d'affaires		Note 18	950 604	1 164 795
Production stockée et immobilisée			42 079	11 651
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		Note 19	18 114	17 811
Autres produits (1)			856	4 057
		TOTAL	1 011 653	1 198 314
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :				
Achats et variations de stock			694 959	842 636
Autres achats et charges externes			119 767	138 029
Impôts et taxes et assimilés			10 309	11 228
Salaires et charges sociales			115 297	124 640
Dotations aux amortissements et dépréciations			24 845	28 317
Dotations aux provisions			6 567	3 369
Autres charges (2)			1 239	4 361
		TOTAL	972 983	1 152 580
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			38 670	45 734
Produits financiers (3)			54 039	38 089
Charges financières (4)			37 134	34 119
RÉSULTAT FINANCIER			NOTE 20	16 905
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			55 575	49 704
Produits exceptionnels			8 501	3 359
Charges exceptionnelles			2 672	1 472
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			NOTE 21	5 829
Participation des salariés aux résultats				384
Impôts sur les bénéfices		Note 22	7 062	13 167
RÉSULTAT NET			54 342	38 040
(1) Dont produits afférents aux gains de change sur opérations commerciales (cf note 1-2)				3 075
(2) Dont charges afférentes à des pertes de change sur opérations commerciales (cf note 1-2)				3 294
(3) Dont produits concernant les entreprises liées			14 235	16 456
(4) Dont charges concernant les entreprises liées			940	1 240

6.3.2. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
RÉSULTAT NET		54 342	38 040
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité			
+ Amortissements, dépréciations et provisions *		17 975	27 558
- Reprises sur amortissements et provisions *		-13 611	-2 441
- Produits de cession éléments de l'actif		-361	-346
+ Valeur nette comptable des éléments cédés		163	132
- Subventions d'investissements inscrites en résultat		-13	-11
+/- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		0	0
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		58 495	62 932
Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation			
+/- Variations des stocks		-21 666	-20 363
+/- Variations des créances clients		581	-86 355
+/- Variations des autres créances d'exploitation		-11 859	20 958
+/- Variations des dettes fournisseurs		23 345	39 220
+/- Variations des autres dettes d'exploitation		18 191	22 912
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		67 087	39 304
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement			
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		228	346
+ Cessions d'immobilisations financières		133	0
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-23 809	-24 110
- Acquisitions d'immobilisations financières		-3 894	-19 395
+/- Variations des dettes fournisseurs sur immobilisations		1 897	-3 582
+/- Flux de trésorerie liés aux fusions		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-25 445	-46 741
Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement			
+ Augmentation de capital		72	844
- Réduction de capital		0	0
+ Cession Créance Carry Back		0	0
- Distributions mises en paiement		-14 132	-16 430
+ Augmentation des dettes financières		45 644	20 640
- Remboursement des dettes financières		-61 583	-21 094
+/- Variations du capital souscrit appelé non versé		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		-29 999	-16 040
Trésorerie d'ouverture		53 518	65 161
Trésorerie de clôture		65 161	41 684
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		11 643	-23 477

* Hors actif circulant

6.3.3. BILAN

ACTIF	31.12.2016		31.12.2017				
	en milliers d'euros	Notes	Montant Net	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net	
ACTIF IMMOBILISÉ							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)		Note 2	17 708	79 381	59 041	20 340	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Note 3	57 844	238 270	177 015	61 255	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Note 4	375 400	396 530	10 397	386 133	
			450 952	714 181	246 453	467 728	
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS ET EN-COURS		Note 6	207 516	237 070	9 191	227 879	
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES			40	125		125	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)		Note 7	232 264	296 284	323	295 961	
DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		Note 9	69 582	47 189		47 189	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Note 15	3 532	3 688		3 688	
			512 934	584 356	9 514	574 842	
ÉCART DE CONVERSION ACTIF		Note 16	3 779	6 287		6 287	
			TOTAL GÉNÉRAL	967 665	1 304 824	255 967	1 048 857
(1) Dont droit au bail			0			0	
(2) Dont à moins d'un an			2 018			4 021	
(3) Dont à plus d'un an			0			0	
PASSIF							
			en milliers d'euros	Notes	31.12.2016	31.12.2017	
					Montant Net	Montant Net	
CAPITAUX PROPRES							
				NOTE 10			
Capital social		Note 10			39 558	39 621	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc					43 770	44 550	
Écarts de réévaluation		Note 17			908	908	
Réserves et report à nouveau					382 899	420 812	
Résultat de l'exercice					54 342	38 040	
Subventions d'investissements					86	75	
Provisions réglementées					10 653	9 174	
					532 216	553 180	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		Note 11			31 190	35 120	
DETTES (1)							
DETTES FINANCIÈRES (2)		Note 12			159 068	181 730	
DETTES D'EXPLOITATION		Note 12					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					162 440	201 660	
Dettes fiscales et sociales					42 779	47 658	
Autres dettes d'exploitation					23 914	15 532	
DETTES DIVERSES		Note 12			4 858	1 838	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Note 15			6 105	8 325	
					399 165	456 743	
Écart de conversion passif		Note 16			5 094	3 814	
			TOTAL GÉNÉRAL		967 665	1 048 857	
(1) Dont à plus d'un an					53 421	45 732	
Dont à moins d'un an					345 744	411 011	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques					4 421	5 505	
(3) Dont emprunts participatifs					0	0	
(4) Dont écart d'équivalence					0	0	

6.3.4. ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

INFORMATION GÉNÉRALE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF est une société Anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 621 598 euros composé de 39 621 598 actions de 1 euro nominal.

Le siège social de la société, correspondant également au principal site de production est :

430 rue de l'Aubinière - BP 10 249 - 44158 Ancenis Cedex France

La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro : 857 802 508 RCS Nantes – SIRET : 857 802 508 00047 – Code APE : 292D – Code NAF : 2822Z.

INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de la société Manitou BF ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 6 mars 2018.

COMMENTAIRES SUR L'ANNEXE DU BILAN

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de 1.048 857 K€.

Le compte de résultat affiche :

- un total de produits de 1 239 762 K€,
- un total de charges de 1 201 722 K€,
- un résultat de + 38 040 K€.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2017, finit le 31 décembre 2017 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

LITIGE

En mai 2017, Manitou BF a été assignée par la société J.C. BAMFORD excavators limited (JCB) pour la contrefaçon de deux brevets européens se rapportant à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques commercialisés dans l'union européenne.

Sur le plan financier, le demandeur réclame devant le tribunal français une provision de 20 millions d'euros à parfaire. La procédure judiciaire est cours.

La procédure judiciaire s'est poursuivie au cours du second semestre. Toutefois aucun événement significatif est intervenu sur cette période.

En l'état de l'avancement des procédures, le risque financier susceptible d'être encouru est difficile à estimer. De plus, une sortie de ressource au titre de ces demandes semble peu probable eu égard aux éléments avancés par Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de ces demandes n'a été comptabilisée dans les comptes de la société.

PARTICIPATIONS

TEREX

Le 8 mai 2017, Manitou BF a réalisé l'acquisition de 100% des titres de la société Terex Equipment Private Limited (TEPL) en Inde. Créée en 2003, la société TEPL est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de matériels de construction, principalement des tractopelles et des mini-chargeurs. TEPL a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros essentiellement dans le sous-continent indien. La nouvelle dénomination sociale de cette société à la suite de son intégration est Manitou Equipment India (MEI).

LIFTRITE (MARPOLL)

Le 24 juillet 2017, Manitou BF a pris une participation majoritaire de la société australienne Marpoll Pty Ltd (Liftrite Hire & Sales) basée à Perth. Concessionnaire spécialisé sur les marchés de la construction et du secteur minier. Liftrite est le distributeur historique et exclusif des produits de marques Manitou et Gehl en Australie-occidentale. Cette transaction permet au groupe Manitou d'acquérir 55% des parts LiftRite Hire & Sales, avec une option d'achat complémentaire lui donnant la possibilité d'atteindre 96% de participation d'ici à 3 ans. Le chiffre d'affaires réalisé par la société en 2016 a été de 12 millions d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un certain nombre de chapitres pouvant avoir un caractère significatif sont développés ci-après.

NOTE 1.2. CHANGEMENT DE MÉTHODES ET RÉGLES COMPTABLES

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société Manitou BF applique de manière prospective le règlement ANC 2015-05 relatif aux Instruments financiers et opérations de couvertures.

Ce nouveau règlement prévoit la comptabilisation des pertes et des gains de change liés à des opérations commerciales en résultat d'exploitation, ainsi que la revalorisation des instruments de couvertures à la clôture. L'application de ce nouveau règlement se traduit par la comptabilisation des gains et pertes de change en autres produits et charges d'exploitation qui étaient précédemment comptabilisés en résultat financier.

Ce changement n'a pas d'impact significatif sur le résultat de la société.

NOTE 1.3. ACTIF IMMOBILISÉ

NOTE 1.3.1. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article 212-3-2 du règlement ANC N°2014-03, les coûts de développement engagés en 2017 par la société, se rapportant à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été immobilisés, les conditions d'activation précisées par le PCG étant remplies. S'agissant d'une méthode préférentielle, la société avait opté dès 2005 pour ce traitement comptable.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

NOTE 1.3.2. LOGICIELS INFORMATIQUES

Ils comprennent essentiellement les coûts encourus dans le cadre de la mise en place de différents projets pour la part relative à la conception détaillée de ces mêmes projets, à la programmation, aux tests et à la documentation.

Les frais enregistrés lors de l'étude préalable, la phase d'analyse fonctionnelle et pour la formation des utilisateurs sont enregistrés en charges.

NOTE 1.3.3. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Conformément au règlement ANC N°2014-03, les méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de développement) sont les suivantes :

- la base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables,
- les durées d'amortissement ont été adaptées à la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire,
- les principales durées d'amortissement sont les suivantes :
 - o fonds commercial : 5 ans,
 - o brevets : 5 ans,
 - o logiciels informatiques : 3 ans et 7 ans pour le système d'information intégré (ERP),
 - o frais de développement : 5 ans,
 - o constructions : entre 20 ans et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
 - o aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
 - o installations techniques : 10 ans,
 - o matériels industriels : entre 3 et 7 ans selon le type de matériel,
 - o outillages industriels et moules : 3 ans,
 - o matériels de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
 - o matériels de bureau et informatique : entre 3 et 5 ans selon le type d'équipement,
 - o mobiliers de bureau : 10 ans.

La différence constatée entre les amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif et les amortissements linéaires définis sur la durée probable d'utilisation, est inscrite en provisions réglementées (amortissements dérogatoires). Pour les frais de développement, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés, comme prévu par les textes, à compter de la date d'inscription du bien à l'actif.

NOTE 1.3.4. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

NOTE 1.4. TITRES DE PARTICIPATION

Afin de présenter des capitaux propres homogènes entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société avait opté, lors de la clôture des comptes de l'exercice 1990, conformément à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1985 et à l'article 11 du décret du 17 février 1986, pour la valorisation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en fonction de la quote-part des capitaux propres déterminés d'après les règles de consolidation que ces titres représentent.

Conformément à l'article 221-4 du règlement ANC N°2014-03, si à la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation globale du portefeuille est constituée. Une

provision pour risque global de portefeuille est également constituée si la valeur globale d'équivalence est négative.

Les frais d'acquisition sont activés. Conformément aux textes fiscaux en vigueur, ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5 ans de manière linéaire.

NOTE 1.5. ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites en « Valeurs mobilières de placement » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attributions d'actions et en « Autres immobilisations financières » dans les autres cas.

Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des « Valeurs mobilières de placement ».

Lorsque la valeur de marché des actions Manitou devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Aucune dépréciation n'est enregistrée pour les actions classées en titres immobilisés destinées à être annulées ainsi que pour les actions classées au sous-compte spécifique des valeurs mobilières de placement (plans jugés exerçables). Ces dernières contribuent au calcul d'un passif déterminé comme expliqué ci-dessous.

Conformément aux articles 624-2 à 624-18 du règlement ANC N°2014-03, la charge relative aux plans d'options et d'attribution d'actions de performance portant sur des actions Manitou BF est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Elle est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Salaires et charges sociales » en contrepartie d'une provision pour charges au bilan.

Cette charge correspond pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur et pour les plans d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

NOTE 1.6. STOCKS

NOTE 1.6.1. ÉVALUATION

- Marchandises : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- Matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré,
- Produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

NOTE 1.6.2. DÉPRÉCIATION

- Marchandises : comme les années précédentes, les marchandises ont fait l'objet d'une dépréciation calculée statistiquement en fonction de la rotation et de la perte probable,
- Matières premières : la méthode précédente, c'est-à-dire la dépréciation d'articles à faible rotation a été poursuivie,
- Produits finis : les matériels ont fait l'objet d'un examen, élément par élément, les matériels concernés étant des matériels d'occasion ainsi que des matériels de démonstration, en dépôt ou à rotation lente, le taux de dépréciation étant déterminé par famille de produits.

NOTE 1.7. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptabilisée.

NOTE 1.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

NOTE 1.9. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement est calculé conformément à la norme internationale IAS 19 révisée et autorisée par la recommandation 2013-02 de l'ANC du 07 novembre 2013. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

Les engagements de retraite sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêts des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies au sein de Manitou BF, ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées dans la note 11 aux états financiers.

NOTE 1.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'engagement a été calculé, comme pour l'exercice précédent, conformément à la recommandation 2003-R-01 du 01.04.2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

NOTE 1.11. CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

La société Manitou BF a enregistré sur l'exercice en charges de personnel un produit d'impôt correspondant au CICE pour 3,3 M€. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

NOTE 1.12. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

NOTE 1.13. INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET OPERATIONS DE COUVERTURE

Conformément au règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers, les pertes et les gains de change liés à des opérations commerciales ont été comptabilisés en résultat d'exploitation et les instruments de couvertures à la clôture ont été revalorisés.

Les effets des instruments de couverture sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

La dépréciation ou la provision pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte l'effet de la couverture.

Les variations de juste valeur des instruments ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec le risque couvert et pour les non dérivés de change (créances, dettes...) convertis au cours de clôture.

La société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, ainsi que sa politique de couverture.

La société s'efforce de minimiser le risque de change en procédant à des couvertures de change sur les flux les plus significatifs pour leur montant net de leur exposition aux devises, après prise en compte des achats en monnaie étrangère.

NOTE 2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	en milliers d'euros	31.12.2016	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Montants bruts 31.12.2017
Frais de recherche et développement		28 678		5 101		33 779
Concessions, brevets, licences		34 170	1 345	1 247	14	36 748
Fonds commercial		1 708				1 708
Autres immobilisations incorporelles		0				0
Immobilisations incorporelles en cours		6 777	6 717	- 6 348		7 146
Avances et acomptes		0				0
TOTAL		71 333	8 062	0	14	79 381

	en milliers d'euros	31.12.2016	Dotations	Autres Diminutions	Amortissements 31.12.2017
Frais de recherche et développement		22 467	3 045		25 512
Concessions, brevets, licences		29 594	2 385	14	31 965
Fonds commercial		1 564			1 564
Autres immobilisations incorporelles		0			0
Immobilisations incorporelles en cours		0			0
Avances et acomptes		0			0
TOTAL		53 625	5 430	14	59 041

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montants nets 31.12.2017
Frais de recherche et développement		6 211	8 267
Concessions, brevets, licences		4 576	4 783
Fonds commercial		144	144
Autres immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations incorporelles en cours		6 777	7 146
Avances et acomptes		0	0
TOTAL		17 708	20 340

NOTE 2.1. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement au 31 décembre 2016 s'élevaient à 33 134 K€ se répartissant en projets en cours pour 4 455 K€ et projets terminés pour 28 679 K€.

Les frais de développement, engagés directement par la société et activés en 2017 s'élèvent à 2 375 K€, ce qui porte le montant total des frais activés au 31 décembre 2017 à 35 509 K€. Ce montant se répartit en projets en cours pour 1 729 K€ et projets terminés pour 33 780 K€. Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus ont été enregistrés en charges au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 8 504 K€ contre 5 593 K€ au cours de l'exercice 2016.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	en milliers d'euros	31.12.2016	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Montants bruts 31.12.2017
Terrains		13 793	751	845		15 389
Constructions		42 430	62	340		42 832
Installations, agencements et aménagements		38 791	915	478	159	40 025
Installations techniques, matériels industriels		113 049	5 483	7 761	5 966	120 327
Autres immobilisations corporelles		16 106	1 854	25	1 078	16 907
Immobilisations corporelles en cours		5 258	6 983	-9 449		2 792
TOTAL		229 427	16 048	0	7 203	238 272

	en milliers d'euros	31.12.2016	Dotations	Autres Diminutions	Amortissements 31.12.2017
Terrains		6 000	510		6 510
Constructions		27 285	1 882		29 167
Installations, agencements et aménagements		27 052	1 984	159	28 877
Installations techniques, matériel industriel		97 122	6 839	5 836	98 125
Autres immobilisations corporelles		14 124	1 288	1 076	14 336
TOTAL		171 583	12 503	7 071	177 015

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montants nets 31.12.2017
Terrains		7 793	6 879
Constructions		15 145	13 665
Installations, agencements et aménagements		11 739	11 148
Installations techniques, matériel industriel		15 927	22 202
Autres immobilisations corporelles		1 982	2 571
Immobilisations corporelles en cours		5 258	2 792
TOTAL		57 844	61 257

Les investissements 2017 concernent principalement des aménagements de terrains et de bâtiments répartis sur les différents sites de production pour 4 476 K€, un centre d'usinage, deux robots de soudage, deux aléseuses pour 2 816 K€, des outillages pour 7 234 K€ dont 2 432 K€ liés au développement des nouvelles machines ainsi que du matériel informatique et de bureau pour 1 521 K€.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	en milliers d'euros	31.12.2016	Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Diminutions	Montants bruts 31.12.2017
Participations		18 930					18 930
Créances rattachées à des participations (1)		4 939		6 072		1 614	9 397
Participations évaluées par équivalence (2)		352 075		14 624		0	366 699
Prêts		19		15		20	14
Autres immobilisations financières		1 172		318		0	1 490
TOTAL		377 135	0	21 029		1 634	396 530

(1) Le 12 juin 2017, Manitou BF a octroyé un prêt à sa filiale sud-africaine d'un montant de 85 000 000 ZAR (5 913 K€) remboursable sur 4 ans.

(2) Informations sur les titres de participation (mouvements en 2017)

Sociétés	31.12.2016	Acquisitions 2017	Virements de poste à poste	Cessions	31.12.2017
Mantou Global Services (Ex CFM).	1 716				1 716
Manitou UK	598				598
Manitou Italia	34 460				34 460
Manitou Benelux	712				712
Manitou Asia	1 309				1 309
Manitou Portugal	2 963				2 963
Manitou Deutschland	8 712				8 712
Manitou Southern Africa	2 219				2 219
Manitou Australia	358	511			869
Manitou Hangzhou Material Handling	5 705				5 705
Manitou Manutencion Espana	200				200
Manitou Vostok	5 010				5 010
Manitou Polska	53				53
Manitou Americas	278 973				278 973
Manitou Interface and Logistics Europe	495				495
Manitou South Asia	636				636
Manitou Brasil Manipulacao de Cargas	4 070	2 500			6 570
Manitou Nordics	244				244
Manitou Middle East	212				212
Manitou Malaysia	400				400
Manitou Chile	20				20
LMH Solutions	3 000				3 000
Manitou Developpement	10				10
Manitou Equipment India		9 030			9 030
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)		2 583			2 583
TOTAL	352 075	14 624			366 699

Dans le cadre de son développement Industriel, Manitou BF a acquis une nouvelle société, Manitou Equipment India basée à Greater Noida.

Afin de renforcer son développement commercial en Australie, Manitou BF a pris une participation à hauteur de 55% dans la société LiftRite basée à Perth.

Par ailleurs, Manitou BF a souscrit aux augmentations de capital des filiales Manitou Brasil et Manitou Equipment India.

La société a également procédé au rachat de 8% des parts détenues par les actionnaires minoritaires dans sa filiale Manitou Australia portant ainsi sa participation à 94% du capital contre 86% précédemment.

en milliers d'euros	31.12.2016	Dotations	Reprises	Dépréciations	31.12.2017
Participations évaluées par équivalence *	1 735	8 640	0		10 375
Autres participations	0	0	0		0
Autres immobilisations financières	0	22	0		22
TOTAL	1 735	8 662	0		10 397

* A la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition. Conformément à l'article 332-4 du PCG, une dotation de 8 640 K€ a été comptabilisée sur l'exercice 2017 portant ainsi le montant total de la provision au 31 décembre 2017 à 10 375 K€.

NOTE 5 PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE (EN MILLIERS D'EUROS)

Sociétés	% détenu	31.12.2016				31.12.2017			
		Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév.1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Ecart d'équivalence (IFRS)	% détenu	Valeur Comptable (coût acq. ou valeur réév.1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Ecart d'équivalence (IFRS)	
Manitou Global Services (Ex CFM)	100,00%	1 716	12 360	10 644	100,00%	1 716	13 643	11 927	
Manitou UK	99,42%	598	5 862	5 264	99,42%	598	10 001	9 403	
Manitou Italia	100,00%	34 460	74 754	40 294	100,00%	34 460	85 718	51 258	
Manitou Benelux	99,99%	713	3 934	3 221	99,99%	713	5 048	4 335	
Manitou Asia	100,00%	1 310	8 118	6 808	100,00%	1 310	7 132	5 822	
Manitou Portugal	100,00%	2 963	7 724	4 761	100,00%	2 963	5 802	2 839	
Manitou Deutschland	100,00%	8 712	3 332	- 5 380	100,00%	8 712	3 416	- 5 296	
Manitou Southern Africa	100,00%	2 219	15 713	13 494	100,00%	2 219	15 542	13 323	
Manitou Australia	86,00%	358	6 465	6 107	94,00%	869	7 764	6 895	
Manitou Hangzhou Material Handling	100,00%	5 705	2 338	- 3 367	100,00%	5 705	2 185	- 3 520	
Manitou Manutencion Espana	100,00%	200	910	710	100,00%	200	1 713	1 513	
Manitou Vostok	100,00%	5 010	5 037	27	100,00%	5 010	5 789	779	
Manitou Polska	100,00%	53	301	248	100,00%	53	317	264	
Manitou Americas	100,00%	278 973	197 832	-81 141	100,00%	278 973	175 967	- 103 006	
Manitou Interface and Logistics Europe	99,00%	495	1 103	608	99,00%	495	1 468	973	
Manitou South Asia	100,00%	637	1 057	420	100,00%	637	1 198	561	
Manitou Brasil Manipulacao de Cargas	99,96%	4 070	412	- 3 658	99,96%	6 570	- 350	- 6 920	
Manitou Nordics	100,00%	244	336	92	100,00%	244	356	112	
Manitou Middle East	100,00%	211	293	82	100,00%	211	239	28	
Manitou Malaysia	100,00%	400	328	-72	100,00%	400	286	- 114	
Manitou Chile	100,00%	20	21	1	100,00%	20	1	- 19	
LMH Solutions	100,00%	3 000	2 100	- 900	100,00%	3 000	2 131	- 869	
Manitou Developpement	100,00%	10	10	0	100,00%	10	10	0	
Manitou Equipment India				0	100,00%	9 030	8 635	- 395	
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)				0	55,00%	2 583	2 314	- 269	
TOTAL		352 075	350 340	- 1 735		366 699	356 325	-10 375	

NOTE 6 STOCKS

en milliers d'euros	31.12.2016			31.12.2017		
	Total brut	Dépréciation	Net	Total brut	Dépréciation	Net
Matières premières	61 417	1 766	59 651	68 576	1 892	66 684
En-cours de fabrication	20 529		20 529	20 408		20 408
Produits finis	79 889	1 304	78 585	83 761	1 115	82 646
Marchandises	57 608	8 857	48 751	64 325	6 184	58 141
TOTAL	219 443	11 927	207 516	237 070	9 191	227 879

NOTE 7 CRÉANCES D'EXPLOITATION

	en milliers d'euros	31.12.2016	Montants bruts		Provisions		
			Mouvements 2017	31.12.2017	31.12.2016	Mouvements 2017	31.12.2017
Clients et comptes rattachés		165 547	86 287	251 834	392	- 69	323
Autres créances		21 876	- 11 959	9 917	0		0
Créances diverses		45 191	- 10 658	34 533	0		0
Capital souscrit appelé, non versé		42	- 42	0	0		0
TOTAL		232 656	63 628	296 284	392	- 69	323

	en milliers d'euros	Montants nets	
		31.12.2016	31.12.2017
Clients et comptes rattachés (1)		165 155	251 511
Autres créances		21 876	9 917
Créances diverses		45 191	34 533
Capital souscrit appelé, non versé		42	0
TOTAL		232 264	295 961

(1) Dont effets de commerce

291 4

NOTE 8 VENTILATION DES CRÉANCES

	en milliers d'euros	Total brut	A moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ					
Créances rattachées à des participations (1)		9 397	2 544	6 667	186
Prêts		14	14		
Autres immobilisations financières		1 486	1 486		
DE L'ACTIF CIRCULANT					
Clients douteux ou litigieux		126	126		
Autres créances clients		251 708	251 708		
Personnel et comptes rattachés		3	3		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		77	77		
Impôt sur les bénéfices		7 108	7 108		
Taxe sur la valeur ajoutée		7 743	7 743		
Divers		21	21		
Groupe et associés		27 014	27 014		
Débiteurs divers		2 484	2 484		
Charges constatées d'avance		3 688	3 688		
TOTAL		310 869	304 016	6 667	186
(1) Prêts accordés au cours de l'exercice		6 072			
(1) Prêts remboursés au cours de l'exercice		1 614			

NOTE 9 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées au cours du 31 décembre.

Les SICAV monétaires ont fait l'objet d'un « acheté-vendu » à cette date et les intérêts courus sur les autres placements ont été comptabilisés à la fin de l'exercice.

	en milliers d'euros	2016	2017
SICAV monétaires (évaluées au cours du 31.12.2017, valeur d'acquisition à cette date)		95	0
Actions société cotée		0	0
Provision pour dépréciation actions		0	0
Actions propres de la société *		23 445	23 445
Provision pour dépréciation actions propres *		0	0
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		23 540	23 445
Disponibilités		46 042	23 744
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT & DISPONIBILITÉS		69 582	47 189

* Actions propres

Au 31 décembre 2017, les actions propres détenues par la société en couverture d'option d'achat d'actions (1 381 461) sont inscrites en valeurs mobilières de placement pour le prix d'acquisition de 23 445 K€, soit un prix moyen de 16,97 € par action.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

NOTE 10.1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	en milliers d'euros	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions et provisions réglementées	Total de capitaux propres
31.12.2016		39 558	43 770	908	3 955	315 338	63 605	54 342	10 740	532 216
Augmentation de capital		64	780							844
Résultats 2016					7		54 335	-54 342		0
Dividendes							-16 430			-16 430
Résultats 2017								38 040		38 040
Impacts des écarts d'équivalence										0
Variation subventions investissements									-11	-11
Variation de la provision hausse des prix										0
Variation des amortissements dérogatoires de l'exercice									-1 479	-1 479
31.12.2017		39 622	44 550	908	3 962	315 338	101 510	38 040	9 250	553 180

NOTE 10.2. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre	Montant
Composition du capital au début de l'exercice	1,00 €	39 557 449	39 557 449 €
Augmentation de capital	1,00 €		
Options de souscription d'actions	1,00 €	64 149	64 149 €
CAPITAL AU 31.12.2017	1,00 €	39 621 598	39 621 598 €

NOTE 11 PROVISIONS

	en milliers d'euros	Augmentations		Reprises		31.12.2017
		31.12.2016	Dotations	Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provision pour hausse des prix	0					
Amortissements dérogatoires	10 653	962	2 441			9 174
Autres provisions réglementées	0					
TOTAL	10 653	962	2 441	0		9 174
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Litiges (1)	1 589	2 920	622	543		3 344
Garanties données aux clients (2)	8 765	4 673	3 652	2 261		7 525
Pertes de change	3 778	4 827	3 778			4 827
Pensions et obligations similaires (3)	978	88		40		1 026
Autres provisions pour risques & charges	0	0	0			0
Provisions pour engagements de retraite (5)	16 079	2 318				18 397
TOTAL	31 190	14 826	8 052	2 844		35 120
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS						
Immobilisations corporelles	1					1
Titres de participation	1 735	8 640				10 375
Stocks et encours	11 927	3 089	5 807	18		9 191
Comptes clients	392	280	137	212		323
Autres (4)	22	22	22	0		22
TOTAL	14 077	12 031	5 966	230		19 912
TOTAL GÉNÉRAL	55 919	27 819	16 459	3 074		64 205
Dont dotations et reprises :		Dotations		Reprises		
d'exploitation		13 752		13 292		
financières		13 083		3 800		
exceptionnelles		984		2 441		

(1) LITIGES : La dotation de l'exercice comprend notamment une provision destinée à couvrir des frais de procédure dans le cadre d'un litige sur des brevets.

(2) GARANTIES : Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur mise en service par les réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas ou dans le cadre de campagnes. Cette provision est calculée selon une approche statistique.

(3) PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES : Ce poste correspond au montant de la provision pour médailles du travail.

(4) AUTRES : Dépréciations des titres en auto-contrôle (Voir note 9).

(5) PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE : Les provisions pour engagement de retraite ont été évaluées selon les principes décrits dans la note 1.9. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation de ces engagements sont les suivantes :

		31.12.2016	31.12.2017
Age de départ	- cadres	62/67 ans	62/67 ans
	- non cadres	62/67 ans	62/67 ans
	Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans		Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans
Taux de progression annuel des salariés		3,90%	4,00%
Taux d'actualisation		1,80%	1,80%
Taux de rendement des actifs		1,80%	1,80%
Taux de mortalité		TGH05/TGF05	TGH05/TGF05
Taux de rotation du personnel	- cadres	2,50%	2,50%
	- non cadres	1,00%	1,00%

Les écarts actuariels ont été pris en compte en totalité dans le résultat.

La provision pour indemnité de fin de carrière a évolué comme suit :

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Engagement fin de période		21 088	22 743
Actifs de couverture fin de période		5 009	4 346
Situation financière		- 16 079	- 18 397
Coût des services passés (évolution convention collective 08.2010)		0	0
(Provision) / montant payé d'avance		- 16 079	- 18 397

L'impact résultat enregistré dans les comptes en 2016 et en 2017 se décompose comme suit :

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Coût des services		1 383	1 534
Coût d'actualisation		457	405
Rendement attendu des actifs de couverture		-121	- 87
Réduction		0	0
Coût des services passés		0	0
	SOUS TOTAL	1 719	1 852
Transfert acquisition		0	0
Ecart actuariel calculé		801	466
	TOTAL	2 520	2 318

NOTE 12 VENTILATION DES DETTES

	en milliers d'euros	Total brut 31.12.2017	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit (1)		101 194	59 323	41 014	857
Emprunts et dettes financières diverses		6 333	6 333		
Fournisseurs et comptes rattachés		201 660	201 660		
Personnel et comptes rattachés		26 002	26 002		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		18 833	18 833		
Impôt sur les bénéfices		0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée		142	142		
Autres impôts et taxes		2 682	2 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		983	983		
Groupe et associés		74 203	74 203		
Autres dettes		16 386	16 386		
Produits constatés d'avance		8 325	4 464	3 861	
	TOTAL	456 743	411 011	44 875	857
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice		20 640			
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice		21 094			

NOTE 13 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Participations évaluées par équivalence (1)		352 065	366 699
Créances rattachées à des participations		4 939	9 397
Autres participations		18 940	18 930
Créances clients et comptes rattachés		81 389	135 869
Autres créances		47 747	27 851
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 822	35 764
Dettes immobilisations		0	0
Autres dettes		70 482	77 050
Charges financières		940	1 240
Produits de participations		11 585	14 162
Autres produits financiers		2 649	2 294
(1) Dont écart d'équivalence :		0	0

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché.

NOTE 14 PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

NOTE 14.1. PRODUITS À RECEVOIR

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Créances rattachées à des participations		47	159
Autres immobilisations financières		0	0
Créances clients et comptes rattachés		3 820	31 597
Autres créances		7 329	2 335
Disponibilités		2	0

NOTE 14.2. CHARGES À PAYER

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
Emprunts et dettes établissements de crédit		651	653
Emprunts et dettes financières divers		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 419	38 989
Dettes fiscales et sociales		37 047	40 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 263	583
Autres dettes		23 494	8 652

NOTE 15 PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

	en milliers d'euros	Charges	Produits
Charges / Produits exploitation		3 688	8 325
Charges / Produits financiers		0	0
Charges / Produits exceptionnels		0	0
TOTAL		3 688	8 325

NOTE 16 ÉCARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
		Écarts d'actif (1)	Écarts de passif
Emprunts et dettes financières		5 332	2 798
Clients		937	906
Fournisseurs		18	110
TOTAL		6 287	3 814

(1) Couverts par une provision pour risque constituée pour 4 827 K€.

NOTE 17 ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

	en milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2017
ACTIF			
Terrains		354	354
Participations		554	554
TOTAL		908	908
PASSIF			
Réserve de réévaluation (1976)		908	908
Autres écarts (écarts de mise en équivalence)		0	0
TOTAL		908	908

NOTE 18 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	en milliers d'euros	2016	2017
A - RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ			
Production (Société Manitou BF)		653 414	807 561
Négoce pièces de rechange		138 744	141 002
Négoce matériels		158 446	216 232
TOTAL		950 604	1 164 795
B - RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE			
France		286 890	344 003
Export		663 714	820 792
TOTAL		950 604	1 164 795

NOTE 19 REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

	en milliers d'euros	2016	2017
		Produits	Produits
Reprise de provision pour risques		6 396	7 118
Reprise dépréciation immobilisations corporelles		0	0
Reprise de provision dépréciation actifs circulants		7 026	6 174
Transfert de charges d'exploitation *		4 692	4 519
TOTAL		18 114	17 811

* Le poste de transfert de charges comprend principalement des re facturations de services centraux à la filiale Manitou Italia pour 1 764 K€ et à la filiale Manitou Americas pour 517 K€, ainsi que diverses re facturations de frais.

NOTE 20 RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 20.1. PRODUITS FINANCIERS

	en milliers d'euros	2016	2017
		Produits	Produits
Revenus de titres		11 590	14 162
Gains de change		29 018	20 984
Reprise de provision dépréciation titres (1)		10 733	22
Autres produits		2 698	2 921
TOTAL		54 039	38 089

NOTE 20.2. CHARGES FINANCIERES

	en milliers d'euros	2016	2017
		Charges	Charges
Intérêts sur emprunts		3 144	2 491
Pertes de change		31 888	20 647
Dotations dépréciations titres (1)		0	8 640
Autres charges		2 100	2 341
TOTAL		37 132	34 119

(1) La mise en équivalence des titres de participation a donné lieu à une dotation pour dépréciation de titres d'un montant de 8 640 K€ portant ainsi la provision au 31 décembre 2017 de 1 735 K€ à 10 375 K€. Pour rappel, l'exercice 2016 avait donné lieu à une reprise de provision de 10 475 K€.

NOTE 21 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

NOTE 21.1. PRODUITS EXCEPTIONNELS

	en milliers d'euros	2016	2017
		Produits	Produits
Produits de cession immobilisations corporelles		228	346
Produits de cession immobilisations financières		133	0
Reprise amortissements dérogatoires		3 136	2 441
Reprise provision pour risque		4 791	0
Divers		213	572
TOTAL		8 501	3 359

NOTE 21.2. CHARGES EXCEPTIONNELLES

	en milliers d'euros	2016	2017
		Charges	Charges
Charges nettes s/cessions immobilisations corporelles		89	132
Charges nettes s/cessions immobilisations financières		74	0
Dotations aux amortissements dérogatoires et exceptionnels		1 758	985
Divers		751	355
TOTAL		2 672	1 472

NOTE 22 IMPÔT

NOTE 22.1. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	en milliers d'euros	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat après Impôts
Résultat courant		49 704	14 101	35 603
Résultat exceptionnel		1 887	665	1 222
Participation		- 384		- 384
Contribution exceptionnelle sur distribution dividende 2017 (1)			493	- 493
Produits à recevoir (1)			- 1 407	1 407
Contribution exceptionnelle sur impôt de 15% (2)			2 148	- 2 148
Crédits d'Impôts (3)			- 2 583	2 583
Produits d'impôts d'intégration fiscale (4)			- 250	250
Résultat net comptable		51 207	13 167	38 040

(1) Suite aux décisions du conseil constitutionnel du 30 septembre 2016 et du 06 octobre 2017 déclarant la contribution sur distribution de dividende de 3% contraire à la constitution, la société Manitou BF a déposé une demande de restitution de la totalité des contributions versées en 2015, 2016 et 2017 pour un montant total de 1 407 K€ intérêts moratoires inclus.

(2) La société Manitou BF s'est acquittée de la contribution exceptionnelle sur l'impôt au taux de 15%.

(3) Il s'agit des crédits d'impôts recherche et apprentissage.

(4) Il s'agit du produit d'impôt d'intégration fiscale de la filiale Manitou Global Services.

NOTE 22.2. CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé sur l'exercice 2017 est de 2 578 K€.

NOTE 22.3. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	en milliers d'euros	Base	2017 Montant
NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES			
ACCROISSEMENTS			
Provisions réglementées au 31.12.2017		9 174	
Autres évaluations dérogatoires			
Total		9 174	
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			3 160
ALLÈGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		8 065	
TOTAL		8 065	
ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			2 778

NOTE 22.4. INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

	en milliers d'euros	31.12.2017
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		38 040
Participation		384
Impôt sur les bénéfices		13 167
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		51 591
Variation des provisions réglementées		- 1 479
Autres évaluations dérogatoires		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS, HORS INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES		50 112

NOTE 23 CRÉDIT-BAIL

Aucun contrat crédit-bail immobilier ne subsiste au 31 décembre 2017.

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 24.1. ENGAGEMENTS DONNES

	en milliers d'euros	31.12.2017
Effets escomptés non échus		0
Avais, cautions, nantissements		6 907
Hypothèques		0
Pactes d'actionnaires		499
Ventes de devises à terme		130 004
CAP de devises		25 000
Swap de taux		25 000
Engagements de reprise de matériels (1)		0

(1) Engagements de reprise de matériels évalués à partir des valeurs de rachat fixées contractuellement.

Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

NOTE 24.2. ENGAGEMENTS RECUS

	en milliers d'euros	31.12.2017
Achats de devises à terme		9 412

NOTE 25 EFFECTIF MOYEN

	personnel salarié	2016	2017
Cadres		406	428
Agents de maîtrise et techniciens		48	55
Employés		454	490
Ouvriers		886	925
	TOTAL	1794	1898

NOTE 26 INFORMATION RELATIVE AUX RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2017 :

en milliers d'euros ou nombre de titres	Salaires	Mandats	Indemnités compl.	Stock-options attribuées	Stock-options levées	Autres prov. et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	159	470				
Mandataires sociaux dirigeants		811				445

NOTE 27 INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF, et donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

NOTE 28 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Comme pour la valorisation des titres mis en équivalence, les comptes consolidés de l'exercice 2017 ayant été établis selon les normes IFRS, les valeurs retenues pour la présentation de ce tableau sont celles résultant de ces normes.

SOCIÉTÉS	en milliers d'euros ou en devises	Capital	Réserves et report à nouveau affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
					Brute	Nette	Mise en équivalence					

I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS

A - FILIALES (50% AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

	EUR	EUR		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Manitou Global Services	1 320	11 071	100,00%	1 716	1 716	13 643	3 728		5 988	974	
LMH Solutions	3 000	- 770	100,00%	3 000	3 000	2 131	1 495		10 565	-10	
Manitou Italia	5 000	85 626	100,00%	34 460	34 460	85 718			245 272	12 951	2 100
Manitou Benelux	500	4 548	100,00%	713	713	5 048			116 231	2 114	990
Manitou Portugal	600	5 131	100,00%	2 963	2 963	5 802			18 190	1 078	3 000
Manitou Deutschland	800	2 616	100,00%	8 712	8 712	3 416			101 282	1 584	1 500
Manitou Manutencion Espana	200	1 513	100,00%	200	200	1 713	2 874		9 681	809	
Manitou Interface & Logistics Europe	500	968	99,00%	495	495	1 468	11 361		45 097	365	
Manitou Nordics	242	114	100,00%	244	244	356			1 001	20	
Manitou UK	GBP 230	GBP 9 577	99,42%	598	598	10 001			GBP 128 609	GBP 2 526	1 112
Manitou Americas	USD 361 165	USD -150 128	100,00%	278 973	278 973	175 967			USD 365 645	USD 3 538	
Manitou Asia	SGD 400	SGD 11 028	100,00%	1 310	1 310	7 132	266		SGD 30 896	SGD 261	753
Manitou Southern Africa	ZAR 938	ZAR 229 170	100,00%	2 219	2 219	15 542			ZAR 439 283	ZAR 2 950	
Manitou Middle East	AED 1 000	AED 53	100,00%	212	212	239			AED 2 706	AED - 82	
Manitou Australia	AUD 400	AUD 11 514	94,00%	869	869	7 764	849		AUD 67 930	AUD 2 477	
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	AUD 100	AUD 6 357	55,00%	2 583	2 583	2 314			AUD 7 972	AUD 139	
Manitou China	CNY 59 938	CNY -42 885	100,00%	5 705	5 705	2 185			CNY 16 378	CNY - 60	
Manitou Vostok	RUB 338	RUB 401 376	100,00%	5 010	5 010	5 789			RUB 2 645 083	RUB 77 843	
Manitou Polska	PLN 200	PLN 1 124	100,00%	53	53	317			PLN 5 204	PLN - 3	
Manitou South Asia	INR 45 000	INR 46 773	100,00%	637	637	1 198			INR 217 471	INR 16 079	
Manitou Equipment India	INR 1 781 491	INR -1 120 021	100,00%	9 030	9 030	8 635			INR 1 587 616	INR - 6 855	
Manitou Brasil Manipulacao de Cargas	BRL 23 123	BRL -24 514	99,96%	6 570	6 570	- 350	6 098		BRL 18 240	BRL - 11 747	
Manitou Malaysia	MYR 1 965	MYR - 579	100,00%	400	400	286	260		MYR 5 221	MYR - 166	
Manitou Chile	CLP 15 000	CLP - 14 150	100,00%	20	20	1	83		CLP 90 987	CLP - 14 166	

SOCIÉTÉS en milliers d'euros ou en devises	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote- part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non rem- boursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					

B - PARTICIPATIONS (10 À 50%)

Manitou Finance France	EUR	EUR							EUR	EUR
	4 682	19 835	49,00%	12 571	12 571				47 083	2 362
Manitou Finance Ltd	GBP	GBP							GBP	GBP
	7 270	8 616	49,00%	4 875	4 875				8 180	3 000
Hangzhou Manitou Machinery Equipment	CNY	CNY							CNY	CNY
	27 880	-19 412	50,00%	1 448	1 448				26 356	- 5 912

C - PARTICIPATIONS (SOCIÉTÉS SANS ACTIVITÉ)

Cobra MS	10	- 10	100,00%	10	10				0	- 2
Manitou Developpement	10	- 3	100,00%	10	10	7			0	- 3

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

A - FILIALES NON REPRISES
AU PARAGRAPHE I NÉANT

B - PARTICIPATIONS NON
REPRISES AU PARAGRAPHE I NÉANT

C - PARTICIPATIONS NON
REPRISES AU PARAGRAPHE I NÉANT

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

SOCIÉTÉ		Nature et nominal	Devise	Nombre de parts ou d'actions	Valeur comptable d'origine	Valeur en équivalence
en nombre de parts ou d'actions ou en milliers d'euros						
Manitou Global Services	Actions de 20	EUR	66 000	1 716	13 643	
Manitou Finance France	Actions de 1 000	EUR	12 571	12 571	12 571	
Manitou UK	Actions de 1	GBP	228 670	598	10 001	
Manitou Italia	Actions de 1	EUR	5 000 000	34 460	85 718	
Manitou Benelux	Parts de 500	EUR	999	713	5 048	
Manitou Asia.	Actions de 1	SGD	400 000	1 310	7 132	
Manitou Portugal	Actions de 5	EUR	120 000	2 963	5 802	
Manitou Deutschland	Action de 800 000	EUR	1	8 712	3 416	
Manitou Southern Africa	Parts de 1	ZAR	937 500	2 219	15 542	
Manitou Finance Ltd.	Parts de 1	GBP	3 562 000	4 875	4 875	
Manitou Americas	Actions de 361 101	USD	1	278 973	175 967	
Manitou Australia	Actions de 1	AUD	376 000	869	7 764	
Manitou Hangzhou Material Handling				5 705	2 185	
Manitou Manutencion Espana	Actions de 1	EUR	200 000	200	1 713	
Hangzhou Manitou Machinery Equipment				1 448	1 448	
Manitou Vostok	Actions de 1	RUB		5 010	5 789	
Manitou Polska	Parts de 1	PLN	400	53	317	
Manitou Interface and Logistics Europe	Actions de 500	EUR	495	495	1 468	
Manitou South Asia	Action de 10	INR	4 499 999	637	1 198	
Manitou Brasil Manipulacao de Cargas	Action de 1	BRL	14 174 270	6 570	- 350	
Manitou Nordics	Action de 1	EUR	170 000	244	356	
Manitou Middle East	Action de 1	AED	1 000 000	212	239	
Manitou Malaysia	Action de 1	MYR	1 965 100	400	286	
Manitou Chile	Action de 1	CLP	15 000 000	20	1	
LMH Solutions	Actions de 10	EUR	300 000	3 000	2 131	
Manitou India Equipment	Actions de 10	INR	178 419 100	9 030	8 635	
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	Actions de 1	AUD	55 000	2 583	2 314	
Cobra MS	Actions de 100	EUR	100	10	0	
Manitou Developpement	Actions de 1	EUR	10 000	10	10	
TOTAL				385 606	375 219	

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	en euros	2013	2014	2015	2016	2017
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE						
a) Capital social		39 548 949	39 548 949	39 551 949	39 557 449	39 621 598
b) Nombre d'actions émises		39 548 949	39 548 949	39 551 949	39 557 449	39 621 598
c) Nombre d'obligations convertibles en actions						
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES						
a) Chiffre d'affaires hors taxes		825 013 338	881 163 431	875 052 088	950 604 154	1 164 794 691
b) Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et participation des salariés		-4 095 475	32 097 756	63 921 122	64 585 177	77 809 954
c) Impôt sur les bénéfices		8 011	1 168 145	2 442 468	7 061 863	13 167 140
d) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés		-14 308 417	44 820 578	60 814 467	54 342 359	38 039 778
e) Montant des bénéfices distribués		17 797 027	0	13 842 132	14 238 702	17 035 707
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION						
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements, provisions et participation des salariés		-0,10	0,78	1,55	1,45	1,63
b) Bénéfice après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés		-0,36	1,13	1,54	1,37	0,96
c) Dividende versé à chaque action		0,45	0	0,36	0,43	0,62
IV - PERSONNEL						
a) Nombre de salariés		1 847	1 789	1 788	1 794	1 898
b) Montant de la masse salariale		71 664 769	70 426 403	73 349 207	74 417 961	81 367 375
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		36 160 048	38 172 381	38 410 040	40 879 418	43 272 286